

Affaire Maëlys : le suspect confronté à des éléments d'enquête troublants



Nordahl Lelandais a été mis en examen pour meurtre au terme de son audition ce jeudi 30 novembre.

Leur vie a basculé depuis que leur petite Maëlys s'est volatilisée dans la nuit du 26 au 27 août à Pont-de-Beauvoisin, dans l'Isère, lors d'un mariage. Les parents de la petite fille espèrent toujours que le principal suspect dans cette affaire, Nordahl Lelandais, parle. Depuis le début de l'enquête, son comportement est bizarre. Ce jeudi 30 novembre, à l'issue d'une journée d'audition, il a été mis en examen pour meurtre précédé d'un autre crime, celui d'enlèvement, par les trois juges d'instruction, a annoncé le procureur de la République de Grenoble, Jean-Yves Coquillat. Lors d'un point presse, il a rappelé que des retranscriptions de quatre auditions du dossier ont été effacé ce matin du dossier judiciaire à cause d'un défaut d'enregistrement vidéo. Alors qu'une nouvelle phase de recherches a été ouverte, Jean-Yves Coquillat a affirmé que "l'enfant n'a pas été retrouvée".

Des vidéos de la voiture du suspect

Par ailleurs, l'ancien militaire de 34 ans a été confronté à des éléments d'enquêtes troublants : trois vidéos de son véhicule tirées d'une caméra de vidéosurveillance du centre-ville de Pont-de-Beauvoisin, le jour de la disparition de la fillette de 9 ans. Sur les premières images, prises à 3 heures du matin, une petite silhouette blanche correspondant à la taille et la tenue de Maëlys est présente sur le siège passager de la voiture du suspect qu'il conduit lui-même.

Les secondes images, prises une demi-heure plus tard en sens inverse, la même voiture est conduite par le suspect mais personne n'est assis sur le siège passager. Nordahl Lelandais, qui a visionné les vidéos avec ses trois avocats, "a indiqué que ce n'était pas sa voiture et qu'il n'était pas là", a expliqué le procureur. Il continue de nier les faits qui lui sont reprochés.